



Le Christ, centre de nos vies

Chers fidèles,

Oui, Jésus, notre Sauveur, est un roi unique et l'Église célèbre ce mois-ci cette royauté humble dans sa manifestation et, cependant, d'une force d'attraction que ne limitent ni le temps ni l'espace.

Le Christ-Roi l'avait prédit avant de monter sur le trône de sa croix : « Et moi, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout à moi ». Et pour qu'il soit bien entendu que Jésus régnerait de sa croix et par sa croix, *regnavit a ligno Deus*, l'évangéliste ajoute : « Il disait cela pour marquer de quelle mort il devait mourir ».

Faisons du Christ et de sa Croix le centre de nos vies, pour que nos vies puissent ensuite faire rayonner le Christ autour de nous.

abbé Arnaud Evrat, FSSP



Fernando Gallego,
Le Christ donnant sa Bénédiction, 1492

La fête du Christ-Roi

Jésus, roi de nos âmes, de nos familles et de l'univers

Le dimanche 25 octobre nous fêterons Notre-Seigneur Jésus-Christ, roi de l'univers. Instituée au début du XXe siècle par le pape Pie XI, l'office liturgique de cette fête proclame solennellement cette souveraineté, qui est comme l'anticipation dans le temps de la royauté éternelle qu'exerce Jésus auprès des élus dans la gloire du Ciel.

Jésus est donc roi

Comme l'écrivait le cardinal Pie, il n'est pas un des prophètes, pas un des évangélistes et des apôtres qui ne lui assure sa qualité et ses attributions de roi : Jésus est encore au berceau, et déjà les Mages cherchent le roi des Juifs. Jésus est à la veille de mourir et Pilate lui demande s'il est roi. Et Jésus va répondre

à la question du procureur romain, affirmant lui-même sa royauté : « Tu le dis, je suis roi. »

Mais en quel sens Jésus est-il roi ?

Comment accorder dans la bouche du Sauveur ces deux réponses qu'il fait successivement à Pilate : « Mon Royaume n'est pas de ce monde » ; et « Tu le dis, je suis roi » ?

Comprenons ce que veut dire Jésus quand il affirme que son Royaume n'est pas de ce monde ; Notre-Seigneur n'entend nullement nier sa royauté universelle : il rappelle seulement au procureur que son royaume ne provient pas de ce monde, qu'il vient d'en haut et non d'en bas, qu'il vient de Dieu et non des hommes.

Notre-Seigneur parle ici de l'origine de ses prérogatives royales : « Mon royaume n'est pas de ce monde », c'est-à-dire « ma royauté n'est pas une royauté selon ce monde ; je ne suis pas un roi de la terre : les rois d'ici-bas ont un royaume borné et toujours menacé de disparaître, moi, mon royaume est infini et éternel.

Les rois de ce monde peuvent être cruels, méchants, tyranniques ; ma souveraineté est le règne de l'amour, le règne de mon Sacré-Cœur ; mon gouvernement est celui de la Sagesse éternelle ; mon Royaume est celui d'une miséricorde infinie... « Mais tu le dis, je suis roi » : tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre.

L'Église a la charge de gouverner

Oui, Jésus est roi, non seulement des consciences, des âmes et des familles, mais aussi des cités, des peuples et des nations. Notre-Seigneur est roi de l'univers et il a transmis à l'Église cette charge de gouverner et de régir tous les peuples de la terre.

C'est ce qu'enseigne Pie XI dans l'encyclique *Quas Primas* qui instituait la fête du Christ-Roi.

Si les cités et les nations se rassemblent

en vue d'un bien commun naturel, l'Église, elle, a pour vocation de rassembler les hommes et les nations en vue du Bien Commun surnaturel, en vue de la Béatitude éternelle.

Comme l'écrivait Pie XII, elle est cette institution qui, embrassant toutes les nations, les dépasse toutes, car le bien qu'elle vise est supérieur à celui que vise les sociétés humaines.

Et à ce titre, l'épouse du Christ a un pouvoir réel sur les États, car c'est à elle qu'il revient de juger si leurs institutions permettent aux hommes ou les empêchent de se diriger vers leur fin dernière.

L'Église, phare de la vérité

Mais si l'Église a pour vocation de diriger les nations, elle est appelée à le faire comme son divin Époux, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ.

A sa suite Elle affirme que son Royaume n'est pas de ce monde, n'est pas selon ce monde. L'Église n'a pas pour vocation de se substituer aux rois de la terre, de gouverner pratiquement et directement les nations. Non, l'Église est appelée à rendre témoignage à la vérité, à l'établir et à l'enseigner.

Comme Dieu envoyait les anciens prophètes vers les nations et vers leurs chefs pour leur reprocher leurs apostasies et leurs crimes – écrit le cardinal Pie – ainsi le Christ envoie ses apôtres et son sacerdoce vers les peuples, vers les empires, vers les souverains et les législateurs pour enseigner à tous sa doctrine et sa loi. Leur devoir, comme celui de saint Paul, est de porter le nom de Jésus-Christ devant les nations et les rois de la terre. Et l'évêque de Poitiers conclut : « Dire que Jésus-Christ est le Dieu des individus et des familles et n'est pas le Dieu des peuples et des sociétés, c'est dire qu'il n'est pas Dieu. Dire que l'Église est juge de la morale privée et qu'elle n'a rien à voir avec la morale publique et politique, c'est dire que l'Église n'est pas

divine. »

L'Église est donc cette boussole, ce phare de la vérité, appelé à éclairer et à diriger toutes les nations de la terre.

Mais alors que ferons-nous ?

Que ferons-nous dans une société qui, loin de reconnaître la place de l'Église et la loi évangélique, en est venue jusqu'à oublier la loi des hommes, la loi naturelle ? Dans une société qui, non contente d'avoir fait oublier aux hommes leur vie surnaturelle et leur destinée éternelle, ne respecte même plus la vie naturelle ? Enfin, quelle place trouvera l'Église, la grande famille des baptisés, dans un pays qui cherche à détruire la famille naturelle ? Loin de nous décourager ou de nous lamenter, nous nous accrocherons de toute notre foi à la parole du Maître : « Et moi je suis avec vous jusqu'à la fin des temps. »

Assurés de la victoire du Christ, et déjà citoyens du Ciel par nos vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité, nous travaillerons à établir le règne du Christ partout où nous le pourrons.

Et cela commence par nous

Laissons le Christ régner dans nos âmes. Accordons-lui la première place : qu'il soit au centre et au sommet de notre vie ;

qu'il prenne possession de tout ce que nous sommes, qu'il envahisse notre existence.

Comme l'écrivait l'abbé Berto, fondateur des dominicaines du Saint-Esprit : « Ne soyons pas des hommes juste frottés de christianisme : saint Paul veut que le Christ soit notre dedans et notre dehors, notre vêtement et nos entrailles. »

Ne soyons pas des chrétiens du dimanche matin, mais des chrétiens de tous les jours, de toutes les heures.

Travaillons à suivre le Christ malgré nos difficultés, nos souffrances, nos misères. Suivons-le coûte que coûte, nonobstant le regard étonné ou mauvais d'un monde glacial car terriblement pauvre de Dieu.

Nous, au contraire, sommes riches de Dieu, appartenons à sa grande famille, à l'Église, au Ciel.

C'est ce qui faisait dire à un grand chrétien du XXème siècle : « Même si cela se fait, se faisait ou se fera, qu'importe ! Nous ne faisons pas partie du monde car nous appartenons au Ciel et à l'Église. C'est la fierté que nous impose notre baptême et cela donne la vraie raison à nos exigences. »

Alors suivons le Christ, suivons-le avec joie, avec enthousiasme, assurés qu'il nous mènera au Ciel si nous lui restons fidèles.



Jésus, roi des familles

Ensuite, il nous faut travailler à établir le règne du Christ dans nos familles.

Qu'il ait là aussi la première place, que sa présence rayonne à l'intérieur des foyers chrétiens.

Les Pères de l'Église aimaient à comparer la famille à une petite église, « Ecclesiola ».

Que ce ne soit pas qu'un mot : puissent les familles catholiques prolonger le règne du Christ, être des oasis de foi et de charité dans ce désert de Dieu ; des modèles et des repères pour les hommes d'aujourd'hui.

Que le Christ y soit présent par le crucifix sur le mur, par la prière en famille, par la récitation de l'Angélus, par la bénédiction avant le repas, par tous ces petits signes qui manifestent que Jésus habite dans cette maison, qu'il y règne, qu'il en est le roi.

Rien ne peut remplacer le témoignage d'une famille chrétienne : aucun prêtre, aucun monastère, aucun couvent n'influencera le monde comme peut le faire une famille vraiment chrétienne car elle est dans le monde, elle est plongée, immergée dans le siècle.

Aussi partage-t-elle les soucis, les peines et les joies des autres familles.

Elle est à leur contact, à côté d'elles, quotidiennement ; elle peut ainsi les éclairer de l'intérieur, les réchauffer au feu de l'amour du Christ.

Enfin, protégeons nos familles : elles sont un don de Dieu, mais nous en sommes responsables.

Qu'elles restent chrétiennes, c'est-à-dire gouvernées et dirigées par le Christ.

Que l'esprit du monde n'y étouffe pas la loi évangélique, que le sifflement glacial du matérialisme n'y remplace pas le souffle vivifiant de l'Esprit-Saint.

Préservons nos familles de l'influence mortifère des idoles païennes qui gouvernent le monde : qu'elles n'entrent pas chez nous, qu'elles n'y détrônent pas Jésus-Christ, seul vrai roi. Soyons forts, forts de la force du Christ.

Répétons avec Saint Paul : « Je peux tout en celui qui me fortifie ».

Ainsi, nous travaillerons à établir la royauté de Jésus-Christ.

Ainsi nous préparerons son retour dans la gloire et son règne éternel.

Ainsi nous participerons un jour à sa victoire avec les anges et les Saints, dans le Ciel.

Seigneur, que votre règne arrive !

Abbé Benoît Paul-Joseph, FSSP



Année Sacerdotale

Quelle est la finalité de cette année ? par notre Saint-Père Benoît XVI

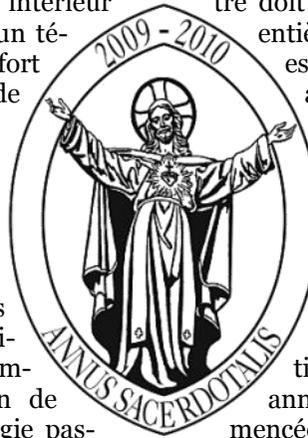
Quelle est la finalité de l'Année sacerdotale ? Comme je l'ai écrit dans la lettre que j'ai envoyée à ce sujet aux prêtres, elle vise à contribuer à promouvoir l'engagement de renouveau intérieur de tous les prêtres en vue d'un témoignage évangélique plus fort et plus incisif, dans le monde d'aujourd'hui.

L'apôtre saint Paul constitue à ce sujet un modèle splendide à imiter non pas tant dans sa vie concrète - qui a été en effet extraordinaire - mais dans l'amour du Christ, dans le zèle pour annoncer l'Évangile, dans le dévouement aux communautés, dans l'élaboration de synthèses efficaces de théologie pastorale. Saint Paul est un exemple de prêtre totalement identifié à son ministère - comme le sera aussi le saint curé d'Ars -, conscient de porter un trésor inestimable, c'est-à-dire le message du salut, mais de le porter dans un « vase d'argile » (cf. 2 Cor 4,7) ; c'est pourquoi il est fort et humble en même temps, intimement persuadé que tout est du mérite de Dieu, tout est de sa grâce. « L'amour du Christ nous possède », écrit l'Apôtre, et ceci

peut bien être la devise de tout prêtre, que l'Esprit « saisit » (cf. Ac 20,22) pour faire de lui un administrateur fidèle des mystères de Dieu (cf. 1 Cor 4,1-2): le prêtre doit être entièrement du Christ et entièrement de l'Église, à laquelle il est appelé à se dévouer avec un amour sans partage, comme un époux fidèle envers son épouse.

Chers amis, avec les saints apôtres Pierre et Paul, invoquons maintenant l'intercession de la Vierge Marie, afin qu'elle obtienne du Seigneur pour les prêtres des bénédictions abondantes pendant cette année sacerdotale à peine commencée. Que la Vierge que saint Jean-Marie Vianney a tant aimée et a fait aimer de ses paroissiens, aide chaque prêtre à raviver le don de Dieu qui est en lui en vertu de la sainte ordination, afin qu'il grandisse en sainteté et soit prêt à témoigner, jusqu'au martyre si nécessaire, de la beauté de sa consécration totale et définitive au Christ et à l'Église.

*Angélus Place Saint-Pierre
28 juin 2009*



Année Sacerdotale

Indulgences accordées par l'Église Décret

Certains exercices de piété, à accomplir pendant l'Année sacerdotale promulguée en l'honneur de saint Jean-Marie Vianney, sont enrichis par le don de saintes indulgences. (...)

Pour les fidèles:

L'*indulgence plénière* est accordée à tous les fidèles vraiment repentis qui assisteront avec dévotion au divin sacrifice de la messe dans une église ou un oratoire, et qui offriront à Jésus Christ, Prêtre Souverain et Éternel, pour les prêtres de l'Église, des prières et toute bonne œuvre accomplie ce jour-là, pour qu'Il les sanctifie et les modèle selon Son Cœur, du moment qu'ils auront expié leurs péchés par la pénitence sacramentelle et qu'ils auront prié selon les intentions du Souverain Pontife. Cette concession vaut aux dates de l'ouverture et de la clôture de l'Année sacerdotale, le jour du 150 anniversaire du pieux trépas de saint Jean-Marie Vianney, le premier jeudi du mois ou en tout autre jour désigné par les évêques des lieux pour l'utilité des fidèles.

Il sera très opportun que, dans les églises cathédrales et paroissiales, ce soient les prêtres chargés de la *cura parochialis* qui dirigent publiquement ces exercices de piété, qui célèbrent la Messe et reçoivent les confessions des fidèles.

L'*indulgence plénière* est également accordée, dans leur maison ou dans le lieu

où leur empêchement les retient, aux personnes âgées, aux malades et à tous ceux qui, pour des motifs légitimes, ne peuvent pas quitter leur domicile et qui, l'âme détachée de tout péché et dans l'intention de s'acquitter dès que possible des trois conditions habituelles, réciteront aux jours déterminés ci-dessus, des prières pour la sanctification des prêtres et offriront avec confiance à Dieu, à travers Marie Reine des Apôtres, les maladies et les difficultés de leur vie.

L'*indulgence partielle* est enfin accordée à tous les fidèles chaque fois qu'ils réciteront avec dévotion cinq *Notre Père*, *Je vous salue Marie* et *Gloire soit au Père*, ou une autre prière approuvée à cette fin, en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus, pour obtenir que les prêtres conservent la pureté et la sainteté de leur vie.

Ce présent Décret est valable pour toute la durée de l'Année sacerdotale. Nonobstant toute disposition contraire.

Donné à Rome, au siège de la Pénitencerie apostolique, le 25 avril, fête de saint Marc évangéliste, en l'an 2009 de l'Incarnation du Seigneur.

James Francis Card. Stafford
Pénitencier majeur

† Gianfranco Girotti, O. F. M. Conv.
Évêque titulaire de Meta, *Régent*

Durant toute cette Année Sacerdotale, des méditations évoquant les différents aspects du sacerdoce sur lesquels le pape Benoît XVI a lui-même mis l'accent dans sa lettre apostolique proclamant l'Année Sacerdotale, seront régulièrement publiés sur :

www.fssp.org/fr/pretre.htm

A noter pour ce mois...

Retraite de 4 jours pendant les vacances d'automne

Retraite pour adultes prêchée par le P. Grégoire Billot, chapelain à Baden.

Thème : La sainte Espérance

Lieu : Foyer de Montbarry - CH-1661 - Le Pâquier-Montbarry

Dates : du 26 au 29 octobre 2009

Prix : CHF 68 par jour (pension complète)

Renseignements et inscriptions auprès de
Madame Fabienne Waldis - Tél : 026 912 05 36

Intentions de prière

du Pape Benoît XVI pour le mois d'octobre 2009

Intention Générale

Pour que le Dimanche soit vécu comme étant le Jour où les chrétiens se réunissent pour célébrer le Seigneur Ressuscité, en participant à la Table de l'Eucharistie.

Intention Missionnaire

Pour que tout le Peuple de Dieu, auquel a été confié par le Christ le mandat d'aller et de prêcher l'Évangile à toutes les créatures, assume avec générosité sa propre responsabilité missionnaire, et la considère comme le plus grand service qu'il peut offrir à l'humanité.

Activité pour les jeunes de 16 à 25 ans

Dimanche 11 octobre : sortie à Einsiedeln et Lucerne

11h départ de Bulle et 11h25 de Fribourg

14h repas puis, dans l'après-midi, messe pontificale à Einsiedeln

19h visite et souper à Lucerne

21h30 retour à Fribourg et 22h à Bulle

Communiqué de Mgr Bernard Genoud

Le 25 septembre 2009, en la fête de saint Nicolas de Flüe,

Mgr Bernard Genoud a nommé :

Monsieur l'abbé José Fernandez chapelain des communautés attachées à la forme extraordinaire du rite romain pour l'ensemble du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Son ministère à temps plein a débuté le 1^{er} septembre 2009.

Monsieur l'abbé Arnaud Evrat, FSSP vicaire des communautés diocésaines attachées à la forme extraordinaire du rite romain. Sous la responsabilité et la direction de l'abbé Fernandez, il exercera son ministère au taux d'occupation de 75%, aidé au besoin par ses confrères de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre, à Fribourg.

Calendrier liturgique et horaires

● Église du Collège Saint-Michel

rue Saint-Pierre Canisius, Fribourg

Tous les dimanches et fêtes chômées :

9h45 Office de Tierce
10h00 Messe chantée

A noter pour ce mois :

- dimanche 4 octobre : Solennité de Notre-Dame du Très Saint Rosaire
- dimanche 11 octobre : 19ème dimanche après la Pentecôte
- dimanche 18 octobre : 20ème dimanche après la Pentecôte
- dimanche 25 octobre : Fête de Notre-Seigneur Jésus-Christ Roi
- dimanche 1er novembre : Fête de la Toussaint

● Église Saint-Jean

Planche-supérieure, Fribourg

Tous les lundis, mardis et fêtes non chômées :

18h30 Messe basse

A noter pour ce mois :

- mardi 6 octobre : messe à l'intention de l'École Saint-Nicolas
- lundi 12 octobre : Fête de la dédicace des églises consacrées du diocèse
- lundi 2 novembre : Commémoration de tous les fidèles défunts,
les trois messes de Requiem seront célébrées à 17h30, 18h et 18h30 (messe chantée)

● Oratoire de la Maison Saint-Pierre Canisius

Chemin du Schönberg 8, Fribourg (située sur la route St-Barthélemy, bus ligne 2 - Arsent)

Du mercredi au vendredi (vérifier l'horaire en période de vacances scolaires) :

18h30 Messe basse

● Chapelle Sainte-Anne d'Hattenberg

derrière Bourguillon

Tous les samedis :

9h00 Chapelet ; 9h30 Messe basse

Confessions

Le dimanche :

à l'église du collège Saint-Michel, rue Saint-Pierre Canisius, Fribourg

9h30-9h55 Confessions

En semaine :

Confessions avant ou après la messe sur demande

Tous les lundis et mardis :

à la Cathédrale Saint-Nicolas, Fribourg

17h30-18h00 Confessions

Intentions de Messe

Pour faire célébrer des Messes à l'intention de vivants ou de défunts, vous pouvez remettre au prêtre votre offrande dans une enveloppe en y indiquant clairement l'intention. Merci de ne pas donner plus de 2 ou 3 intentions par semaine.

Pour joindre un prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre :

Abbé Arnaud Evrat (en cas d'urgence : 079 295 97 41)

Maison Saint-Pierre Canisius, Chemin du Schönberg 8, 1700 Fribourg

026 488 00 37 - www.fssp.ch - www.mysteriumfidei.ch